



Association Château d'Illens ACI

Assemblée générale, 19 mai 2016, 19h30

Rapport de la présidente

Le comité de l'association s'est réuni à sept reprises en 2015. Nous avons eu cinq séances de chantier et plusieurs séances avec le secrétaire de la Commission des Biens culturels, en particulier. Notre association compte aujourd'hui 65 membres.

Cette année passée a été consacrée principalement **aux activités suivantes** :

1. **Visite de l'Experte fédérale** :

Le 18 mars 2015 nous procédions à une visite des lieux avec Madame Bläuer, mandatée par la Confédération pour évaluer les degrés d'intervention d'urgence sur l'ensemble du site d'Illens et nous conseiller surtout sur les matériaux à utiliser pour la conservation des bâtiments et des murs compte tenu de sa vaste expérience dans ce domaine (études universitaires, thèse, connaissances en géologie etc.). Un procès-verbal détaillé retrace les résultats de cette visite fort intéressante. Résultats qui nous aideront dans la suite de nos travaux,

2. **Conférence de presse** :

Le 15 juillet 2015, à 10h00, nous lançons notre première conférence de presse au restaurant du Barrage à Rossens.

Cette démarche suscita un intérêt hors du commun. Nous avons accueilli de très nombreux journalistes. Les quotidiens romands étaient présents, la TV Romande nous fit même l'honneur de nous passer au Téléjournal, une véritable émission passa en boucle à la Télé Vaud Fribourg, les radios romande et Fribourg et Freiburg relevèrent notre initiative, bien sûr les Freiburger Nachrichten étaient de la partie et Pro Fribourg publia un bel article, à l'instar du Magazine Bâtir comme la Revue spécialisée Passé simple etc. Enfin nous pouvons affirmer que ce fut un succès et cela sans fausse modestie ! Quelques relations de cet événement sont d'ailleurs accessibles sur notre site internet.

3. **Préparation du dossier de demande de subventions cantonale et fédérale 2016 / 2017** :

Ce fut un grand travail. Il s'agissait d'affiner les montants prévus dans notre dossier directeur, afin de nous rapprocher le plus possible des dépenses effectives et de cibler au mieux les montants susceptibles d'être subventionnés. Nous avons pu d'ores et déjà réduire le montant global prévu dans notre dossier directeur d'environ CHF 600'000.--. Comme nous l'avons annoncé, nous travaillerons le plus économiquement possible. Ce dossier devait passer ensuite la rampe de la Commission des biens culturels dont M. Stanislas Rück est le nouveau secrétaire. Nous étions en étroite collaboration depuis des années avec l'ancien secrétaire, Monsieur Castella et Madame Lehmann, responsable comptable du service des biens culturels. Le dossier directeur leur avait aussi été remis il y a longtemps déjà. Tous deux ayant quitté le service, il a fallu expliquer le passé. Ce qui prit pas mal de temps.

Plusieurs séances ont réuni Madame Carmen Buchillier, M. Stanislas Rück, tous deux chefs de services Archéologie et Biens culturels, Raoul Andrey et moi-même. Nous avons aussi reçu le rapport du nouvel expert fédéral, Monsieur Thomas Hoegel qui soutient le projet, heureusement.

De plus, une délégation du comité Jacques Crausaz et moi-même, accompagné de notre architecte, avons eu une séance sur place/visite des lieux avec M. Rück.

Notre dossier a passé deux fois devant la commission des Biens culturels, alors que le principe était acquis depuis belle lurette. Il a fallu fournir de nombreuses pièces et explications complémentaires.

Finalement, il a été décidé de grouper les deux premières étapes 2016 – 2017. La décision de subvention concerne donc les deux étapes principales, à savoir les travaux liés la conservation du manoir principalement, ce qui d'ailleurs est pour nous la priorité.

Je remercie nos experts techniques de leur engagement sérieux dans cette phase importante de notre projet.

4. **Préparation du dossier de mise à l'enquête du projet :**

Là aussi un énorme travail. Merci à notre architecte Raoul Andrey en particulier. La demande de permis a été signée par le vice-président Olivier Michaud et moi-même le 13 juillet 2015 et déposé rapidement à la Commune de Rossens.

Avant le dépôt du dossier, votre présidente a pris la peine de rencontrer Pro Natura de manière à informer les responsables de notre projet et de les rassurer dans le sens que nous n'allions pas créer un Disney Land à Illens.

Nous avons été heureux de constater que notre mise à l'enquête n'a suscité aucune opposition. Ce qui nous a confortés dans nos démarches.

5. **Travaux de sécurisation de la couronne du manoir :** Grâce au premier don de la Loterie romande de mars 2014, nous avons pu faire procéder aux premiers travaux de sécurisation de la couronne du manoir et également verser des premiers honoraires à notre architecte. Les travaux de sécurisation ont dus être effectués au moyen d'une nacelle.

6. **Les fouilles archéologiques** ont été réalisées en automne. Elles ont permis de faire de nouvelles découvertes intéressantes, en particulier une base, un empierrement arrondi qu'il faudra encore étudié plus avant. Pour l'instant il a été recouvert, mais nous allons le mettre en valeur une fois les travaux terminés. Il semble également, que, contrairement à ce qui a été affirmé longtemps, ce manoir ait bien été terminé. De nombreuses tuiles et ardoises retrouvées dans les décombres prouvent notamment l'existence d'un toit. De plus, durant la période trappiste, les moines avaient installé leur bibliothèque en ces lieux. On voit mal comment de tels précieux documents aient pu être exposés aux intempéries.

Nous saluons la bonne collaboration qui existe entre l'Association et le Service archéologique, en particulier avec M. Rocco Tettamanti ici présent qui vous donnera des explications sur les nouveautés de notre site bien-aimé ! Une remarque pourtant à ce sujet : Tout le monde sait combien il est difficile de récolter des fonds pour une

telle réalisation. Or nous avons dû payer des machines utilisées par le Service archéologique pour effectuer ses travaux de fouille et de recherche, ce qui nous trouvons un peu surprenant. Le Service a été d'accord de ne payer qu'une seule facture, le reste un montant de plus de CHF 2'000.— étant à notre charge. Mais grâce aux travaux des archéologues, il est vrai, nous avons maintenant une base de molasse superbe au fond du manoir. Merci à eux tous pour ce beau travail !

7. **La création d'une rampe d'accès pas prévue au départ :**

Pour effectuer les travaux d'excavation des remblais, comme pour les travaux de fouilles, il a fallu réaliser une rampe large dont le coût n'était pas prévu. Mais là aussi grâce au don précité, il nous a été possible d'honorer cette dépense supplémentaire. Cette rampe sera évidemment comblée une fois les premiers travaux situés dans le sous-sol et au rez-de-chaussée terminés.

8. **Recherche de fonds :**

Un logo superbe, un dépliant publicitaire, un dossier de sponsoring constituent une carte de visite réussie.

Sur la base d'une liste de donateurs et sponsors potentiels, un premier **publipostage** ont été organisé qui, malheureusement, n'a pas été particulièrement couronné de succès. Mais les petits ruisseaux font les grands rivières et, par ces envois, notre noble cause est dorénavant bien connue !

En parallèle, votre présidente entreprit des démarches auprès de la **Loterie Romande** en vue d'obtenir un soutien financier 2016 ainsi qu'auprès de nombreuses fondations, banques, des piliers fribourgeois, de divers entrepreneurs etc.. Des visites de courtoisies, des courriers multiples. Les fruits seront récoltés en 2016. Je compte sur les membres du comité pour aborder à leur tour les milieux qu'ils connaissent.

9. En octobre dernier, la **Commune de Rossens** nous accorda une page dans son Journal d'information que nous nous empressâmes de remplir avec joie ! De plus, elle versa son don de CHF 100'000.— à la fin 2015. Ce qui nous réjouit et nous l'en remercions une nouvelle fois !

10. Notre **site internet** géré par Monsieur Philippe Egger est tenu à jour et vous renseigne Sur l'évolution du projet

En conclusion, je tiens à dire un tout grand merci aux membres du comité qui font preuve d'efficacité. Je crois pouvoir dire que nous formons une équipe exceptionnelle. Je suis donc une présidente heureuse. Je remercie la Commune de Gibloux, la commune fusionnée qui englobe aujourd'hui Rossens qui, elle, avait avalé Illens en 1974, si je ne m'abuse, grande commune qui nous offre l'agape de ce soir. Mais je tiens surtout à féliciter Monsieur Jacques Crausaz vice-président élu au sein du Conseil communal de Gibloux et responsable des finances et Monsieur Philippe Egger élu Conseiller général de le même commune. Nous voilà donc bien représentés au sein des autorités propriétaires de notre bijou.

Je vous remercie de votre attention.

Roselyne Crausaz
Présidente Fribourg, le 18 mai 2016

Fouilles archéologiques :

lundi 07 septembre 2015 et terminé notre intervention le 23 septembre 2015.
une petite article concernant notre intervention apparaîtra dans l'Annuaire d'Archéologie Suisse 2016 et un article plus riche (en préparation en ce moment) dans nos Cahiers d'Archéologie fribourgeoise (octobre 2016). A ce propos, nous avons effectué une reconstitution du Pavillon de chasse et des constructions annexes sur la base des découvertes faites cet automne. Rocco Tettamenti

A ma connaissance nous avons eu en 2015 :

7 séances de Comité

5 séances de chantiers (à moins que quelque chose m'échappe)

+ les séances aux Biens culturels (4 je crois...)